

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural de la Commune d'Oreye du 18 décembre 2024 – Evaluation à mi-parcours

Présences :

Membres de la CLDR :

Présents : 6 personnes – Véronique BARTHOLOME, Josy BONNECHERE, Laurent BRAKMEYN, Freddy BRENNE, Anne-Françoise DRAYE, Bernadette LAHAYE, Jean-Pierre RADOUX*

Excusés : 9 personnes - Freddy BRENNE, Aurore CULOT, Magali DE LEUW*, Delphine DELVAUX Chloé HAPPART, Yves KERSTEN, Christian PANS, Jacqueline USE, Luc VERNIERS

*membres élus

Pour la Commune : Bénédicte MONFORT, agent relai de l'ODR

Pour la FRW : Florine GEROUVILLE, agent de développement

Ordre du jour :

1. Vidéo de recrutement
2. L'évaluation à mi-parcours : KESAKO?
3. Evaluation CLDR
4. Evaluation objectifs PCDR
5. Quels projets pour la suite ?

1. Vidéo de recrutement

Florine projette la vidéo de recrutement qui sera diffusée sur les réseaux sociaux durant les vacances de fin d'année. Les membres sont invités à la repartager lorsqu'elle sera publiée via la page de la FRW Hesbaye Liégeoise : <https://www.facebook.com/FRW.HesbayeLiegeoise>

Florine demande s'il y a des remarques particulières sur la vidéo ou des pistes d'amélioration ?

- Certains plans avec les projets ne sont pas assez rapides. Si on souhaite prendre le temps de lire, on pourra revenir dessus et faire pause.
- Ce serait bien de veiller à avoir un projet par Commune.
- Attention à celle avec les plusieurs projets : pas assez de temps pour lire
- Idée : faire une 2e vidéo plus longue qui explique plus en détails et la mettre sur le site internet commun comme ça les personnes qui le souhaitent peuvent se renseigner plus en détails via la vidéo.
- L'idéal serait que chaque commune mette le lien du site ODR de la Commune sur son poste Facebook en partageant la vidéo.
- Il faudrait aussi faire un mail aux membres actifs de la CLDR avec la vidéo + lien vers le site de l'ODR quand la vidéo sera diffusée.
- Est-ce que le site de la Commune publie sur la CLDR ? Si et il existe un site ODR.
- Un Inf'Oreye avec les formulaires d'inscriptions à toutes les commissions communales d'Oreye paraîtra prochainement.

2. L'évaluation à mi-parcours : KESAKO ?

Il s'agit d'une obligation lorsque qu'un PCDR arrive à mi-parcours : il faut évaluer les objectifs du PCDR durant sa phase de mise en œuvre et préparer la suite des actions mises en place dans le cadre du PCDR.

Pour rappel, le PCDR d'Oreye a été approuvé en janvier 2019. Donc l'évaluation doit se faire en 2024 puisque nous sommes arrivés à 5 ans de mise en oeuvre. Si elle se fait en fin d'année, c'est à cause de la période électorale.

3. Evaluation CLDR

- En gris : 3 démissions
- En rouge : 5 membres réputés démissionnaires qui seront interrogés par la Commune.
- Nombre de réunions en 2024 : 2 réunions de CLDR + invitation à 5 réunions de GT patrimoine et sur le Geer.
- 1 nouvelle inscription : Kathy Moreau

BARTHOLOME	Véronique
BONNECHERE	Josy
BRAKMEYN	Laurent
BRENNE	Freddy
BRUGHMANS	Michel
CHARLIER*	Vanessa
CULOT	Aurore
DAERDEN*	Jean Marc
De LEEUW*	Magali
DELVAUX	Delphine
DRAYE	Anne-Françoise
HAPPART*	Chloé
KERSTEN	YVES
LAHAYE	Bernadette
LANDRAIN	Michèle
LEFEBVRE	Pauline
MARNEFFE	Marie-Françoise
MARTINEAU	Séverine
MOREAU	Emilie
DRY	Gilles
PANS	Christian
RADOUX*	Jean Pierre
STASSART	Serge
USE	Jacqueline
VANDERMEER	Christian
VERNIERS	Luc

Pour rappel : il faut minimum 15 citoyens ! Parlez de la CLDR autour de vous !

Le quart communal devra être modifié suite aux élections. (Passage en février ou mars)

- *Attention, Christian n'est pas réputé démissionnaire, il s'était excusé suite à des soucis personnels*
- *Est-ce que le quart communal augmente en fonction du nombre de citoyen ? Oui.*

Depuis 2019 la CLDR a travaillé sur :

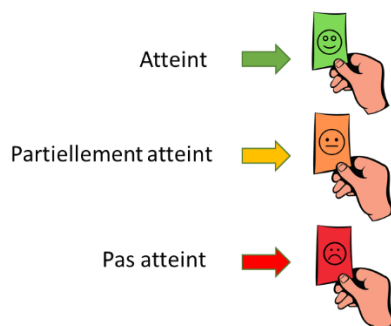
- 2 demandes de conventions en cours.
 - Aménagement des abords de la crèche et de l'école de Bergilers
 - Aménagement d'espaces conviviaux sécurisées aux abords des écoles de Lens-sur-Geer
- Etude du réseau de liaison douce par le GAL
- Aménagement des Prés d'Otrange en réserve naturelle (en cours)
- Un budget participatif (2022)
- 6 groupes de travail
 - Mobilité douce (2019)
 - BiodiverCité (2022)
 - Aménagement des abords de la crèche et de l'école de Bergilers (2021 + 2023)
 - Aménagement d'espaces conviviaux sécurisées aux abords des écoles de LSG (2021 +2023)
 - Petit patrimoine (2023-2024 - ...)
 - Sur le Geer (2024 - ...)
- 1 évènement sur le petit patrimoine d'Otrange (2024)

Discussion sur le projet d'aménagement d'une réserve naturelle

- *Est-ce que la chasse est autorisée dans les réserves naturelles ? La commune ne sait pas mais sur propriété communale la chasse est interdite et la zone naturelle sera sur la propriété communale.*
- *Le Conseil a signé l'accord pour avoir cette réserve naturelle.*
- *C'est le DNF qui est en charge du projet.*
- *Question de la CLDR pour le Collège : peut-on élargir la zone de la réserve naturelle pour limiter la chasse ?*

Sur base de ces informations et de leur expérience, les membres présents sont invités à évaluer le fonctionnement de la CLDR.

Pour ce faire, Florine distribue 3 cartons : 1 rouge, 1 orange et un rouge. Pour chaque proposition ils vont lever le bonhomme correspondant à la réponse qu'ils souhaitent donner :



Les résultats se trouvent entre parenthèse.

Remarques générales :

Les questions devraient être posées différemment : "En tant que membre de CLDR, connaissez-vous votre rôle ...". C'est plus facile si les personnes se positionnent individuellement.

Un membre de CLDR remercie la FRW pour son accompagnement et la dynamique insufflée.

1. Les membres de la CLDR connaissent leur rôle, le règlement d'ordre intérieur et les missions de la commission. Selon vous, ce point est :

- ~~atteint~~
- partiellement atteint (7)
- ~~pas du tout atteint~~

1.bis En tant que membre de CLDR connaissez-vous votre rôle, le règlement d'ordre intérieur et les missions de la commission. Selon vous, ce point est :

- atteint (2)
- partiellement atteint (5)
- ~~pas du tout atteint~~

2. Chaque membre se sent libre de s'exprimer quand et de la manière dont il le souhaite. La CLDR est un lieu de débat démocratique. Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis. Dans le cas contraire, les choix divergents sont justifiés. Selon vous, ce point est :

- atteint (7)
- ~~partiellement atteint~~
- ~~pas du tout atteint~~

3. Les membres de la CLDR dégagent du temps pour jouer un rôle actif de relais entre le pouvoir communal et les habitants qu'ils représentent. Selon vous, ce point est :

- atteint (2)
- partiellement atteint (2)
- pas du tout atteint (3)

Réflexions de la CLDR :

La commune n'est pas toujours à l'écoute en temps voulu. En dehors des réunions il n'y a pas de relais. On n'a pas toujours le résumé de ce qui a été dit.

De plus, ce qui est dit et ce qui est mis en œuvre n'est pas toujours en adéquation.

Il n'y a pas assez de suites par rapport aux projets du PCDR. La CLDR souhaite être informée par mail plus fréquemment et ne pas attendre une réunion pour avoir les informations.

Exemple : où en sont les projets des abords des écoles ? Réponse de la Commune : personne ne sait, car on a besoin de l'accord de la Ministre et elle a changé depuis les élections. On ne peut pas lancer

le marché tant qu'on n'a pas le feu vert de la Ministre. De plus, il y a plusieurs étapes déjà réalisées. Il est vrai que les impétrants ont déjà commencé les travaux avant que les routes ne soient refaites.

La CLDR demande de refaire une réunion avec l'ensemble des infos sur les projets en cours avec les nouveaux membres.

La CLDR demande à avoir un document avec les acronymes de l'ODR.

4. Les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, comprendre les politiques menées, analyser une situation, comprendre des blocages ou des rapports de force... Selon vous, ce point est :

- atteint (3)
- partiellement atteint (4)
- ~~pas du tout atteint~~

5. Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de la commune. Selon vous, ce point est :

- atteint (2)
- partiellement atteint (5)
- ~~pas du tout atteint~~

6. Des groupes de travail spécifiques et ouverts à l'ensemble de la population sont mis en place pour accompagner les thématiques ou projets qui le nécessitent. Selon vous, ce point est :

- atteint (5)
- partiellement atteint (2)
- ~~pas du tout atteint~~

7. Les membres de la CLDR participent activement à la mise en œuvre de certains projets, ils « mettent la main à la pâte ». Selon vous, ce point est :

- atteint (6)
- partiellement atteint (1)
- ~~pas du tout atteint~~

Remarques de la CLDR : *Ceux qui sont là sont motivés mais ils sont peu nombreux. Il manque de projets concrets. Il faudrait une participation plus active. Mais c'est vrai que les membres comprennent qu'il faille du temps pour mettre en œuvre les projets.*

8. La CLDR est consultée par la Commune pour l'élaboration d'autres outils stratégiques communaux. Selon vous, ce point est :

- atteint
- partiellement atteint
- pas du tout atteint

Remarque de la Commune : *Il n'y a pas d'outils stratégiques communaux sur la commune et il n'est pas prévu d'en élaborer. Donc la question ne s'applique pas.*

Réponse de la CLDR : *Le seul projet où le collège a consulté c'est sur les panneaux d'information.*

Pour les autres projets, la CLDR ne se sent pas consultée. Par exemple, les travaux de la rue de la Cité via le PIC. Mais le calendrier est très strict et donc il n'y a pas eu le temps pour la consultation. Mais la CCATM a été consultée.

La rue de la Cité fait partie des fiches PCDR mais la CLDR n'a pas eu d'information.

9. La CLDR est le lieu de cohésion des actions menées par chacun (l'administration communale, le CPAS, les autres acteurs locaux, les associations...). La CLDR essaie d'éviter que chacun ne travaille dans son coin. Elle tente de regrouper les énergies dans une même direction. Selon vous, ce point est :

- ~~atteint~~
- partiellement atteint (3)
- pas du tout atteint (4)

10. La CLDR est représentative de l'ensemble de la population (villages, tranches d'âge, secteurs socioprofessionnels, intérêts politiques, etc.). Les membres veillent à prendre en compte les intérêts de tous les citoyens. Selon vous, ce point est :

- atteint (4)
- partiellement atteint (3)
- ~~pas du tout atteint~~
-

Remarque de la CLDR : dans l'ensemble c'est respecté mais il manque des jeunes (25-30 ans), les jeunes parents

11. La participation de la CLDR est bonne, tant pour les citoyens que pour les représentants politiques. Les membres sont soit présents, soit excusés. Selon vous, ce point est :

- atteint (3)
- partiellement atteint (4)
- ~~pas du tout atteint~~

Au niveau de la présence des élus : la présidente Magali et Jean Pierre sont présents à chaque fois mais pas le reste des élus

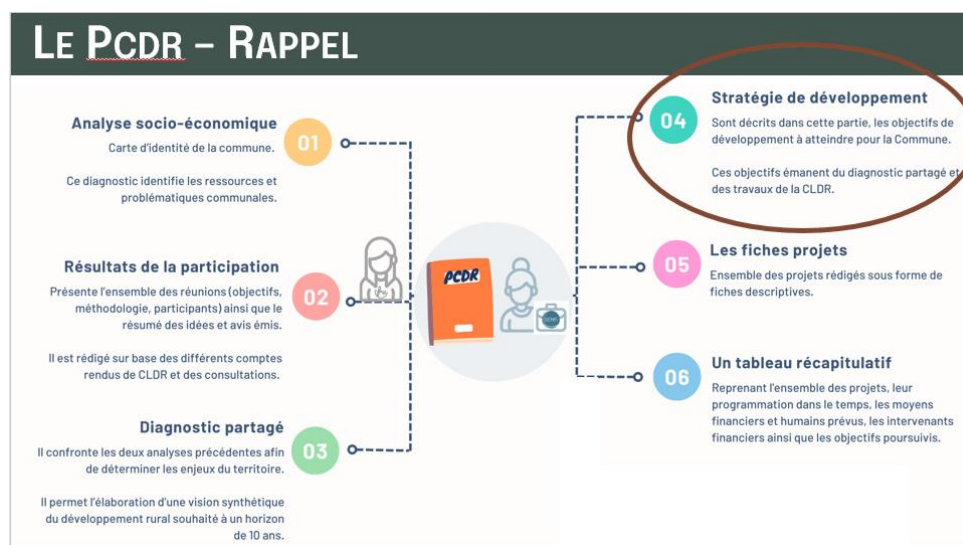
11 bis. Au niveau de la présence des citoyens :

- atteint (1)
- partiellement atteint (5)
- pas du tout atteint (1)

12. Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales. Selon vous, ce point est :

- atteint (7)
- ~~partiellement atteint~~
- ~~pas du tout atteint~~

4. Evaluation des objectifs du PCDR



Pour rappel, le PCDR est composé de 6 parties dont l'une d'entre elles reprend la stratégie de développement pour le territoire.

Dans cette stratégie figure 5 grands défis et 18 objectifs. Les 33 projets repris dans le PCDR répondent à ces défis et objectifs.

Les défis	Les objectifs spécifiques	
LA MAÎTRISE DES IMPACTS DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION SUR LE CADRE DE VIE ET SUR LES SERVICES	1	Poursuivre le développement de services de qualité adaptés aux différentes générations.
	2	Permettre l'accès au logement pour le plus grand nombre d'Orétois.
	3	Favoriser l'intégration des nouveaux habitants par des activités d'accueil dynamiques.
LE SOUTIEN DE LA CONVIVIALITÉ ET DU SENTIMENT ORÉTOIS	4	Améliorer et personnaliser la communication vers les Orétois.
	5	Elargir l'offre d'activités afin de rencontrer l'ensemble des attentes des Orétois.
	6	Doter le territoire communal des équipements nécessaires au développement de la vie associative et de la convivialité au sein de l'entité.
	7	Assurer une coordination et un soutien à la dynamique associative et événementielle.
L'AMÉLIORATION DURABLE DU CADRE DE VIE TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE ET EN VALORISANT SON PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI	8	Soutenir les initiatives publiques et privées de valorisation et d'embellissement des villages.
	9	Intégrer les nouvelles constructions de manière intelligente et raisonnée dans les différents cadres villageois.
	10	Faire du Geer un fil bleu dans la commune alliant environnement de qualité, lutte contre les inondations, patrimoine et convivialité.
	11	Mettre en place une politique de valorisation des ressources naturelles et du patrimoine bâti, qui les intègre dans une démarche de découverte et de convivialité.
	12	Inciter à l'utilisation rationnelle de l'énergie et favoriser les énergies durables.
L'AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ ET LA SÉCURITÉ DES USAGERS	13	Garantir la sécurité des usagers faibles dans et entre les villages.
	14	Soutenir la mobilité douce dans et entre les villages.
	15	Développer des alternatives aux déplacements individuels en voiture.
LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE	16	Créer des conditions favorables au développement d'entreprises, de commerces et d'emplois locaux.
	17	Encourager la consommation locale.
	18	Stimuler le développement d'une agriculture locale et durable.

Afin de respecter les obligations du développement rural, il faut donc évaluer si ces objectifs sont atteints ou non.

Florine invite donc les membres à les découvrir de manière autonome.

A côté de chaque objectif : il y a une échelle.

Non atteint    Atteint

Les membres disposent de 18 gommettes à aller placer sur les échelles en fonction de s'ils pensent que l'objectif a été atteint ou non (1 gommette par objectif).

Les panneaux se trouvent en annexe de ce compte rendu.

Remarques générales :

La plupart des objectifs ont évolués favorablement mais il faut continuer les efforts.

Les objectifs 1, 3, 5, 10 et 17 laissent plus place au débat et semblent moins bien atteints que les autres.

Il faut cependant se demander si à l'heure actuelle, il y a toujours une demande ou non (ex : accueil des nouveaux habitants, s'agit-il toujours d'une demande aux vues de la participation aux événements communaux ?).

La problématique des inondations et de l'entretien du Geer reste une préoccupation importante pour la CLDR (Objectif 10).

Certains ne se retrouvent plus avec les objectifs de l'époque.

Les membres ont eu du mal à se positionner. Les objectifs sont flous. On ne sait pas faire grand-chose avec ces objectifs actuellement.

Le sentiment général des membres de CLDR qui étaient présents lors de l'élaboration : le PCDR approuvé à l'époque ne reflète pas les discussions de la CLDR de l'époque. L'élaboration du PCDR était longue et fastidieuse.

Remarque de la FRW : Si on se rend compte qu'il manque un projet crucial, on peut lancer 1 seul projet qui ne fait partie du PCDR si on peut prouver qu'à l'époque on ne savait pas anticiper le besoin.

Ensuite, les membres réfléchissent aux 3 objectifs les plus prioritaires et formulent des propositions pour les atteindre si ce n'est pas le cas.

Les résultats se trouvent en annexe de ce compte-rendu.

5. Programmation des projets du PCDR

Florine distribue une liste reprenant les projets du PCDR non encore activés. Il est demandé aux membres de réfléchir, sur base des objectifs les plus prioritaires qu'ils ont ciblés individuellement, quels sont les 3 prochains projets à mettre en œuvre en 2025 - 2026 - 2027 ?

Pour les aider dans leur choix, Florine leur rappelle ce qu'ils avaient mis dans le rapport annuel de l'an passé :

2024-2025

- On continue les projets en cours :
 - 2 espaces publics Bergilers et LSG (fiches 1.3 et 1.5)
 - GT petit patrimoine et sentiers (fiches 1.6 et 2.5)
- Mise en place de quelques aménagements pour la mobilité douce (fiche 2.8) sur budget communal.

- Lancement d'un groupe de travail autour du Geer et activation de la fiche 2.4. Aménagement d'espaces de convivialité et de balade le long du Geer

2025-2026

- Fiche 2.6 création d'espace pour les jeunes (car demande une consultation (pas possible en 2024 avec la période de prudence électorale)).

Question de la CLDR : *Quels sont les budgets encore disponibles à la Commune pour les projets ? Pour cet exercice, ne prenez pas en compte les budgets. Lors du rapport annuel nous pourrons en rediscuter.*

Florine reprend ensuite les feuilles. **Les résultats se trouvent en annexe du présent compte-rendu.**

6. Divers

Florine informe les membres que la prochaine réunion du GT petit patrimoine aura lieu le **9 janvier à 19h30**. Ce sera l'occasion de débriefer de l'organisation de l'évènement et de préparer la suite du travail.

Pour clôturer la réunion, la Commune offre aux membres présents un verre de l'amitié.

Pour le secrétariat,
Florine Gérouville, agent de développement

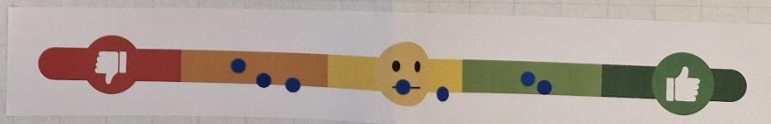
*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
par courriel : f.gerouville@frw.*

"Par rapport à il y a 5 ans où en est l'objectif?"

1. Poursuivre le développement de services de qualité adaptés aux différentes générations.

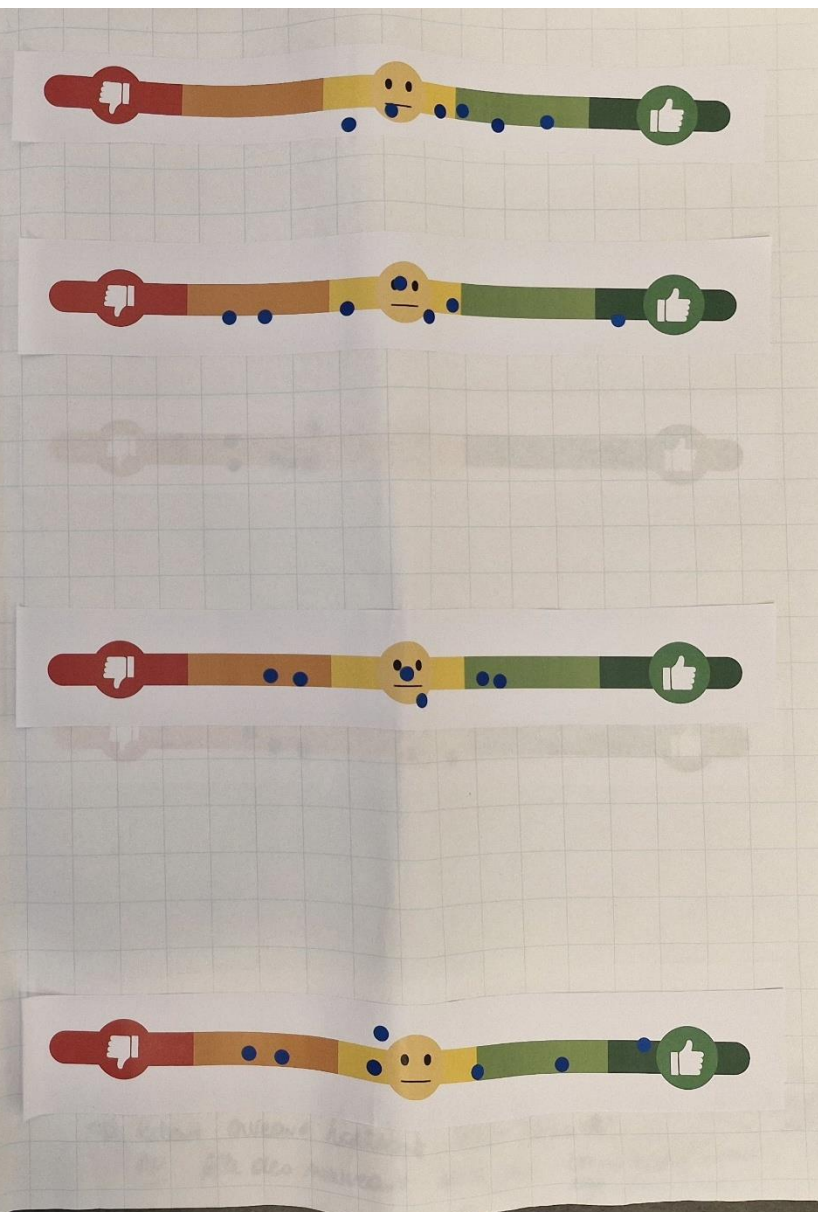
2. Permettre l'accès au logement pour le plus grand nombre d'Orétois.

3. Favoriser l'intégration des nouveaux habitants par des activités d'accueil dynamiques.



⇒ Retenir nouveaux habitants : par où ?
Au p'tit des nouveaux : bien accueilli.
Et ça va donner une demande ?
mais il y a de l'argent de par là ?

4. Améliorer et personnaliser la communication vers les Orétois.
5. Elargir l'offre d'activités afin de rencontrer l'ensemble des attentes des Orétois.
6. Doter le territoire communal des équipements nécessaires au développement de la vie associative et de la convivialité au sein de l'entité.
7. Assurer une coordination et un soutien à la dynamique associative et événementielle.



8. Soutenir les initiatives publiques et privées de valorisation et d'embellissement des villages.



9. Intégrer les nouvelles constructions de manière intelligente et raisonnée dans les différents cadres villageois.



10. Faire du Geer un fil bleu dans la commune alliant environnement de qualité, lutte contre les inondations, patrimoine et convivialité.



⇒ fiche entre les Pén d'Orange et Orange d'Orange
mais l'endroit est tout le long inondé.

11. Mettre en place une politique de valorisation des ressources naturelles et du patrimoine bâti, qui les intègre dans une démarche de découverte et de convivialité.

12. Inciter à l'utilisation rationnelle de l'énergie et favoriser les énergies durables



→ à creuser à nouveau

13. Garantir la sécurité des usagers faibles dans et entre les villages.



14. Soutenir la mobilité douce dans et entre les villages.



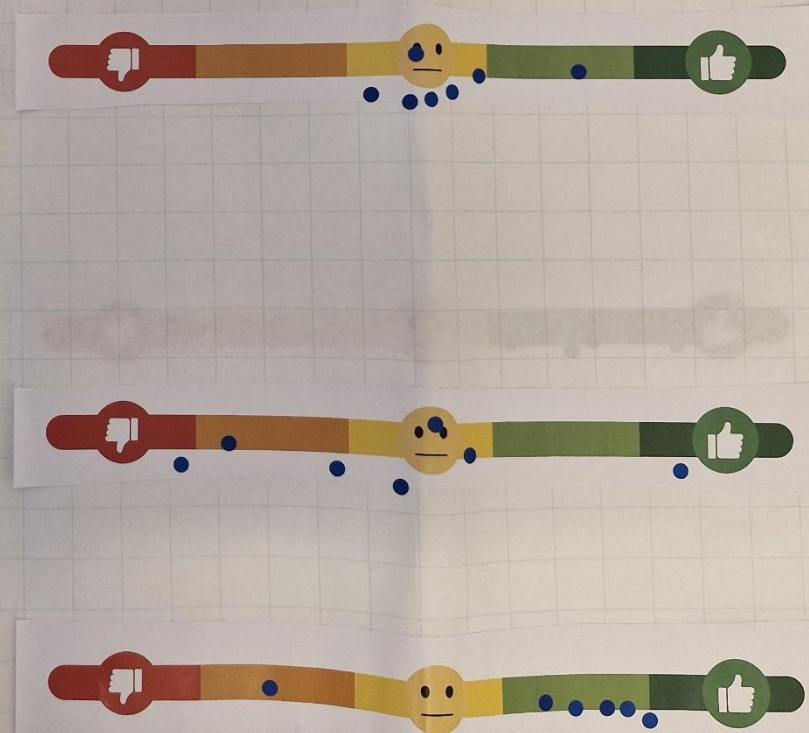
15. Développer des alternatives aux déplacements individuels en voiture.



16. Créer des conditions favorables au développement d'entreprises, de commerces et d'emplois locaux.

17. Encourager la consommation locale.

18. Stimuler le développement d'une agriculture locale et durable



Annexe 2 : tableau récapitulatif des objectifs prioritaires pour la CLDR.

	Objectifs les + importants	Objectif atteint?	Commentaires
Objectif 1 : Poursuivre le développement de services de qualité adaptés aux différentes générations.			
Objectif 2 : Permettre l'accès au logement pour le plus grand nombre d'Orétois.			
Objectif 3 : Favoriser l'intégration des nouveaux habitants par des activités d'accueil dynamiques.	2		- A été réalisé pendant un temps puis abandonné - Relance de moments de convivialité
Objectif 4 : Améliorer et personnaliser la communication vers les Orétois.			
Objectif 5 : Elargir l'offre d'activités afin de rencontrer l'ensemble des attentes des Orétois.			
Objectif 6 : Doter le territoire communal des équipements nécessaires au développement de la vie associative et de la convivialité au sein de l'entité.	2	Non	- Il manque de locaux pour différentes activités - La commune est bien dotée d'infrastructures mais à poursuivre et inciter les citoyens à y participer.
Objectif 7 : Assurer une coordination et un soutien à la dynamique associative et événementielle.	1		- Avoir des groupes par villages
Objectif 8 : Soutenir les initiatives publiques et privées de valorisation et d'embellissement des villages.	3		- Pas assez de soutien des initiatives, faire des ilots fleuris
Objectif 9 : Intégrer les nouvelles constructions de manière intelligente et raisonnée dans les différents cadres villageois.	1		- Voir Bénédicte
Objectif 10 : Faire du Geer un fil bleu dans la commune alliant environnement de qualité, lutte contre les inondations, patrimoine et convivialité.	2	Non	- Surtout en ce qui concerne les inondations - Toujours des inondations et chemin de promenade
Objectif 11 : Mettre en place une politique de valorisation des ressources naturelles et du patrimoine bâti, qui les intègre dans une démarche de découverte et de convivialité.	4		- Bien avancé avec l'équipe Petit Patrimoine - Respecter l'environnement, l'urbanisme - 1/5 des villages a son parcours
Objectif 12 : Inciter à l'utilisation rationnelle de l'énergie et favoriser les énergies durables.			
Objectif 13 : Garantir la sécurité des usagers faibles dans et entre les villages.	1		- Pas assez de panneaux d'avertissements sur la commune
Objectif 14 : Soutenir la mobilité douce dans et entre les villages.	1		
Objectif 15 : Développer des alternatives aux déplacements individuels en voiture.	1		
Objectif 16 : Créer des conditions favorables au développement d'entreprises, de commerces et d'emplois locaux.	2		- Complicé car il y a la chaussée Romaine et Waremmé
Objectif 17 : Encourager la consommation locale.	1		- Marché local
Objectif 18 : Stimuler le développement d'une agriculture locale et durable.			

Annexe 2 : programmation des projets à 3 ans

ODR Oreya - Projets non activés du PCDR Vote de la CLDR du 18/12/2024	2025	2026	2027	Commentaires
Construction d'une maison rurale				- Amélioration salle de Grandville
Installation de panneaux d'informations dans la commune				- Inutile: plutôt étoffer Info Oreya
Aménagement de la réserve naturelle de Lens-sur-Geer	1			
Aménagement du cœur de village d'Oreya	1			- Marché local
Aménagement d'espaces de convivialité et de balade le long du Geer	1	1	1	
Création d'un espace de détente et d'activités sportives pour les jeunes	1	1		
Sensibilisation des agriculteurs aux richesses naturelles de la commune				- Inutile
Création d'un réseau de liaisons douces fonctionnelles				
Plan de mobilité douce – Phase 2 : mise en œuvre		2		
Etude et développement d'une offre d'accueil de la petite enfance	1			- Si nécessaire
Valorisation de l'Eglise de Bergilers	2			- Intégration dans programme balades / Ultérieurement - Plusieurs possibilités
Création d'un service de soutien aux activités économiques				- Inutile
Accueil des nouveaux habitants	1			- Remise en place d'accueil villageois
Développement de l'habitat intergénérationnel				
Développement de l'offre de logements à destination des séniors				
Dynamisation des comités locaux et création d'un comité associatif et culturel « Orétois »	3			
Etude de faisabilité relative au développement de solutions énergétiques et mise en œuvre des projets				
Amélioration énergétique des bâtiments publics	1		1	- Maison communale
Agrandissement et modernisation de l'administration communale	1			
Sensibilisation des citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie	1			
Développement de l'offre de logements pour les jeunes				